
Optimiser la gestion des services de transport à la demande

Dans un contexte de transition écologique et transformation digitale de la mobilité (loi LOM), impactant l'organisation des transports collectifs, Atos propose une approche complète et innovante : la solution logicielle TOD.

Au cœur de la transformation en profondeur de la politique des mobilités, le transport à la demande (TAD) est préconisé par la loi LOM pour apporter une réponse aux besoins des citoyens dans leur mobilité du quotidien.

Pour les collectivités (EPCI, communautés d'agglomération, communautés de communes, ...), l'enjeu est d'accélérer la révolution des pratiques des mobilités de proximité en rationalisant les coûts et en bénéficiant de prestations plus performantes.

Les leviers de transformation digitale proposés par Atos sont basés sur une solution performante de gestion centralisée des réservations et d'affectations de courses, et sur des expertises techniques garantissant une approche complète et industrielle de bout en bout (cybersécurité, data analytics, cloud).

Une approche globale du territoire intelligent

Intégrateur, hébergeur et fournisseur de briques d'innovation, Atos propose une démarche globale susceptible d'inspirer ou d'enrichir les plateformes numériques territoriales. Atos est aujourd'hui partie prenante de projets structurants, notamment dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, de l'urbanisation, de l'énergie ou encore de la tranquillité citoyenne.



Centraliser, faciliter, optimiser

Une vision fédératrice

TOD permet d'optimiser et de centraliser les différents services de transport publics et collectifs à la demande (lignes virtuelles, desserte zonale de bassin tout public, prise en charge à domicile, services PMR, ...) sur des zones géographiques distinctes et étendues, avec la même interface logicielle. La solution apporte aux AOM un socle technique plus puissant qui va permettre de réduire les coûts d'exploitation. Grâce à des algorithmes d'optimisation basés sur l'Intelligence Artificielle, les itinéraires sont construits dynamiquement permettant d'augmenter le taux de mutualisation, de consommer moins de ressource véhicule, de réduire leur km à vide et impacter leur consommation de quantité d'émission de CO₂.

Des modules à forte valeur ajoutée

TOD regroupe de nombreuses fonctionnalités :

- géolocalisation des véhicules en temps réel avec notification des avances/retards ;
- notification de l'arrivée du véhicule ;
- notification par le transporteur de la non-présentation de l'adhérent ;
- nouveau socle technologique puissant : base de données couplée à un outil cartographique performant (calcul km et temps de parcours) ;
- Open Data ;
- interfaçage avec l'ensemble des outils métiers de la mobilité ;
- échange de valeurs entre les différents acteurs de la mobilité digitale.

Des expertises de haut niveau

Grâce à l'ensemble des savoir-faire d'Atos, TOD garantit aux collectivités la maîtrise des coûts et une sécurité optimale des données :

- sécurisation du cycle de vie de la donnée: enregistrement, analyse, restitution et transformation ;
- sécurisation de la transition numérique, en conformité avec la loi RGPD ;
- Ajout de nouveaux services temps réel grâce à l'utilisation de Google Cloud.

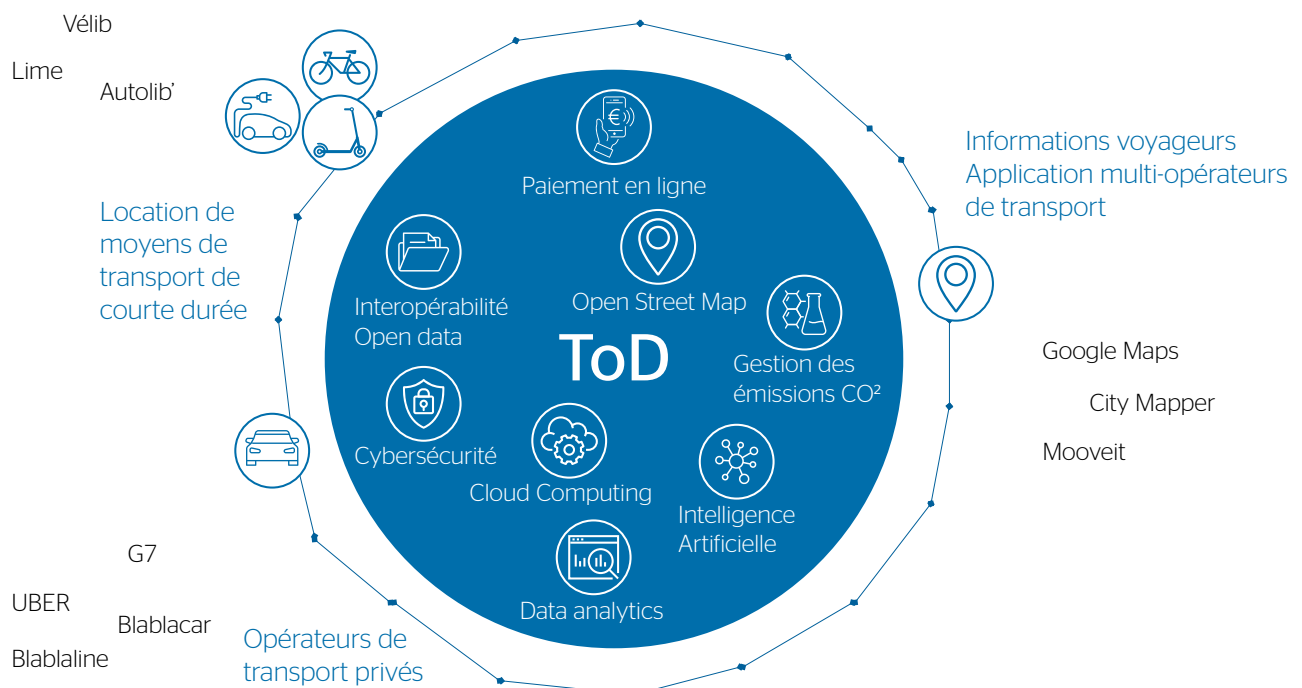
Automatisation et temps réel

Totalement automatisée, la suite logicielle TOD permet d'assurer un service de TAD H24 :

- réservation via l'application web ;
- validation ou refus de courses par les transporteurs via l'application web ;
- suivi des réservations et des courses pour les adhérents et les transporteurs et taxis ;
- notification temps réel entre les différents acteurs : exploitation, adhérents et transporteurs ;
- assurance d'une continuité de service optimale grâce à la plateforme Google Cloud.

Un accompagnement de bout-en-bout

Nos experts assurent le paramétrage de la solution, les développements nécessaires pour adapter la solution aux spécificités des besoins du territoire, ainsi que le support.



Pour plus d'information : carole.millet@atos.net

Atos, le logo Atos, Atos | Syntel et Unify sont des marques déposées du groupe Atos, mai 2020.
© 2020 Atos. Ces informations confidentielles sont la propriété d'Atos et sont réservées à l'usage exclusif du destinataire. Ce document, et toute partie de celui-ci, ne peut être reproduit, copié, transmis, distribué ou cité sans l'accord écrit préalable d'Atos.